

# Le Finistère Libéré

Rédaction-Administration :  
Imprimerie Louis BOCLÉ  
9 bis, Rue Gambetta, MORLAIX, T. 2.39

ÉDITION NORD

Le Numéro : 2 francs

## Propos d'un "Libéré"

J'aime à m'entretenir dans leur propre langue avec les soldats et officiers des armées d'invasion cantonnés dans notre ville ou de passage dans les artères de celle-ci.

Le fait de pouvoir leur adresser quelques paroles aimables dans le seul langage qui se fit familier à la plupart d'entre eux — qu'il s'agisse d'Américains ou d'Anglais — me vaut l'avantage de recueillir de temps à autre des réflexions et des confidences intéressantes à noter et à faire connaître.

Voici une réflexion qui m'a été faite plus de dix fois par des interlocuteurs d'Outre-Manche et d'Outre-Atlantique :

« Comment se fait-il que nous soyons reçus chez vous avec une telle cordialité, après toutes les souffrances que nous avons été dans l'obligation de vous infliger : blocus, bombardements aériens, destructions de toute sorte ? »

J'avoue avoir été surpris de prime abord par une telle question, qui me parut être dictée par des scrupules vraisemblablement peu généralisés. C'est seulement lorsqu'elle se fut produite à différentes reprises que j'en compris le sens profond.

Nos amis américains et anglais sont, en effet, très touchés de toutes les marques de sympathie qu'on leur témoigne, tant au passage des convois sur les routes et dans les rues que pendant leur séjour dans les localités où les retiennent les besoins du service. Et j'ai maintenant l'impression nette qu'ils s'attendaient à être reçus chez nous, sinon avec des sentiments d'hostilité marquée, du moins avec une froideur qui ne les aurait nullement choqués. Dans leur pensée nous ne pouvions guère passer une éponge blanche sur tous les affronts faits à notre chair et à nos biens par leurs propres armes, et ceci, quel que fût en définitive le but poursuivi.

Tous savent bien, parbleu, que notre libération n'est pas l'objet immédiat de leur présence sur notre sol et que c'est la sécurité et la poursuite des buts de guerre de leurs pays qu'ils assurent d'abord en combattant chez nous. Ils savent que si la France a été choisie comme principal champ de bataille à l'Occident par leurs stratégies responsables, ce n'est point uniquement parce qu'il importait de la délivrer de ses trams germaniques, mais bien parce qu'elle se trouvait offrir le maximum de conditions indispensables à la prompté défaite d'ennemis qui sont évidemment les nôtres, mais d'abord et surtout les leurs.

La « Libération » en soi est donc à leurs yeux une chose accessoire qui va de pair avec le succès de leurs entreprises ; mais sans doute très peu d'entre eux ont-ils pensé à la considérer comme une fin.

« qui ne sache qu'il a dans ce travail un grand devoir à remplir.

« Bien sûr, quelques malheureux, infiniment peu nombreux, qui se sont livrés à l'ennemi ou qui lui ont livré les autres, connaissent ou connaîtront la rigueur des lois. Mais l'immense majorité des français et des françaises ont été très dignes de la France. Ce sont tous ceux-là qui doivent, pour la grande tâche, se rassembler, la main dans la main, fraternellement, tous ensemble, pour la grandeur et pour la liberté communes.

« En avant donc, vers la victoire, et pour exprimer cet élan mieux que par des paroles improvisées, chantons, ensemble, du même cœur, dans la même pensée, la Marseillaise !... »

C'est pourquoi ceux qui nous l'ont apportée pouvaient logiquement admettre que, nous aussi, la fassions passer au second plan pour ne retenir en leur présence que les maux qui l'ont précédée ou accompagnée. Et, après tout, à la réflexion, faut-il s'en étonner ?

Ceux qui ne l'ont pas subie ne peuvent en aucune façon réaliser ce que représente pour nous une « occupation » qui a duré plus de quatre années.

La somme d'humiliations, de souffrances, d'angoisses, de rancoeurs, de violences, de privations et, parfois, de terreurs et de deuils, dus tant à la présence constante de l'ennemi qu'à la complicité d'un gouvernement placé sous la vigilante protection des mitraillettes de celui-ci, ne se peut concevoir lorsqu'on ne l'a point senti peser sur ses épaules, s'alourdissant un peu plus chaque jour pendant cinquante mois...

Aussi, peu nous importe que les Américains soient venus en Bretagne uniquement pour battre les Allemands. Une seule chose compte à nos yeux : c'est la liberté qu'ils nous ont apportée dans le sillage de postière laissée par leurs jeeps, leurs tanks et leurs torries.

Il restèrent ceux qui, avec l'aide de notre armée unifiée sans uniforme de la Résistance, ont jeté bas le jardaun sous lequel nous croulions. Et le sentiment de délivrance que nous en ressentons est tellement fort qu'à côté de lui tout disparaît.

Je sais des mamans dont les enfants furent déchiquetés par les bombes alliées ; je sais des sinistrés complets ayant tout perdu à la suite du raid du 29 janvier 1943 sur notre viaduc, qui paraissaient les plus exaltés dans la foule massée sur les trottoirs, et qui criaient Merçi ! aux grands gars du Tennessee, du Minnesota, de Virginie ou de l'Illinois dont le flux ininterrompu s'épanchait sous nos yeux émerveillés dans la soirée du 8 août.

Tant il est vrai qu'en ces heures enivrantes, rien n'existait plus en dehors de la sensation de longtemps abolie en nous d'une liberté complète de penser, de s'exprimer, d'aller à sa fantaisie, sans souci des verboten prodigués par les occupants désormais évanouis.

Nos deuils, nos alarmes, nos privations, nos ruines... tout cela passe à l'arrière plan dans les pensées de chacun. Et c'est pourquoi nous ne saurions plus en vouloir à nos alliés de nous avoir fait souffrir parfois, que nous n'en voudrions à un chirurgien qui nous aurait charcuté un membre pour sauver tout le reste de notre organisation.

### Réorganisation des Administrations Municipales

Aux termes de l'ordonnance du 21 Avril 1944, les Conseils Municipaux élus avant le 1<sup>er</sup> Janvier 1939, sont maintenus ou remis en fonction, à l'exception des maires, adjoints et conseillers municipaux qui ont directement favorisé l'ennemi ou l'usurpateur et qui sont révoqués. Les municipalités maintenus ou rétablies doivent être recomplétées par le Préfet sur ordre du Comité Départemental de Libération, tant au fait des décès, démissions, que des révocations.

L'application de ces dispositions représente un travail considérable qu'il eût été impossible de mener à bien dans un délai réduit. Dans ces conditions, en raison de la situation qui existe dans de nombreuses communes du département et du fait qu'il convient de remettre à la tête des communes une administration municipale dans le plus bref délai, le Préfet, sur proposition du Comité Départemental de Libération, est amené à nommer, dans un très grand nombre de cas, des délégations spéciales.

Par la suite, le cas des communes sera examiné dans les conditions prévues par l'ordonnance du 21 Avril 1944.

Le Président du C. D. L.,  
LE GOAZIOU.  
Le Préfet du Finistère,  
LECOMTE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## PROCLAMATION du Commissaire Régional de la République

Mes Chers Compatriotes,

En prenant mes fonctions de Commissaire Régional, je tiens tout d'abord à vous apporter le salut du Gouvernement provisoire de la République Française que je suis chargé de représenter dans notre chère Bretagne.

Après tant d'angoisses, après tant de luttes ouvertes ou clandestines, le jour si impatientement attendu de la délivrance vient de luire pour notre région.

Cette libération qui a pour nous d'autant plus de prix qu'elle est payée de notre sang, de nos ruines et de nos deuils, nous la devons au premier chef à nos alliés Anglais et Américains, venus combattre sur notre sol, tandis qu'à l'Est les Russes multiplient leurs succès foudroyants ; nous ne saurions trop leur en exprimer notre reconnaissance.

Nous la devons aussi à cette entité nouvelle qui porte nom de « Résistance », à la résistance sous toutes ses formes et, en particulier, à toutes ces troupes des F. F. I., qui, au péril de leur vie et au prix des plus lourds sacrifices, ont par mille moyens aidés les alliés et contribué à démoraliser les allemands.

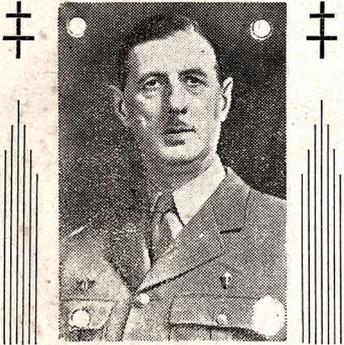
Nous la devons encore à l'attitude de l'immense majorité de la population française, qui, d'enthousiasme, a répondu au cri de ralliement jeté en juin 1940 par celui qui, à cette époque, sut insuffler l'espérance et galvaniser tous les cœurs, le Général de Gaulle, dont le mérite incontestable sera de n'avoir jamais douté du sort de la Patrie et qui, dans les circonstances les plus difficiles, au milieu d'écueils innombrables, conduisit la France d'une main sûre vers ses nouvelles destinées.

Enfin il serait injuste, au jour où nous atteignons notre premier but, de ne pas accorder une mention à toute cette équipe de rédacteurs de la Radio Française à l'extérieur, qui, inlassablement, a su coordonner les efforts, soutenir notre moral pendant 4 ans et maintenir la flamme dans des périodes, où, sans elle, le découragement eût peut-être pu gagner nos esprits.

Presque unanimement vous, les Bretons, en face de ceux qui désiraient la victoire de l'Allemagne, en face de ceux qui vous conseillaient de vous frapper chaque matin la poitrine en vous disant : « Je suis vaincu, je suis vaincu », vous avez fièrement relevé la tête et poursuivi votre but avec la ténacité qui constitue le fond de votre caractère.

Aujourd'hui vous avez la récompense de vos efforts et de votre foi en la victoire finale, qui, aux yeux de certains, paraissaient, il y a 4 ans, si chimérique.

(Suite page 2)



## Bienvenue de la Bretagne au Général de Gaulle

C'est le 21 août que, paraissant au balcon de l'Hôtel de ville de Rennes, le général de Gaulle, dont la mère, morte en 1941, repose dans le cimetière de Paimpont, recevait l'hommage vibrant de la Bretagne, la première province française libérée, la première à avoir ardemment coopéré à sa propre délivrance.

Voici, d'après *Ouest-France*, les paroles prononcées à cette occasion par le chef du gouvernement provisoire :

« Français et Françaises qui êtes ici, quelle émotion est la nôtre. de nous trouver rassemblés dans Rennes libérée, dans la Bretagne victorieuse où les guerriers allemands, qui ont souillé son sol, sont en train de disparaître comme morts ou comme prisonniers ; de nous trouver sur un morceau du sol de la France, actuellement en route enfin, pour la victoire, pour la liberté et pour le grandeur.

« Combien de chagrins subis, combien de joies refonlées, combien d'espérances jamais détruites, représentons-nous, tous, frères et sœurs, français, fils et filles d'une même mère, la Patrie commune... Combien de devoirs longs et durs, avons-nous encore devant nous, nous tous et nous toutes, pour arriver à remettre notre France à sa place en elle-même et au milieu des autres ?

« Notre devoir immédiat s'appelle encore, et pour quelque temps : la guerre. Nous avons à la terminer, à la terminer victorieusement. Nous sommes sur la route, mais le but n'est pas encore atteint. Il reste des combats à soutenir, des dangers à courir, des lauriers à récolter. Nous avons, au fur et à mesure de notre lutte, à retrouver le grand pays dont nous sommes.

« Nous avons à la reconstruire, morceau par morceau, moralement, spirituellement et matériellement. Nous avons à redresser nos ruines, à rebâtir sur notre terre un édifice plus beau, plus grand, plus habitable que ne l'était celui d'hier.

« Voilà notre tâche du présent ; voilà la tâche de l'avenir. Il n'y a pas un Français, pas une Française qui ne sente et

**A nos Lecteurs**

Ce journal, dont la publication a été dé-  
cidée par le Comité Départemental de la  
Libération Nationale, comportera deux édi-  
tions distinctes : l'une pour la zone Sud, à  
Quimper, l'autre pour la zone Nord, à  
Morlaix.

Entièrement conçu dans l'esprit de la Ré-  
sistance, il ne représentera aucune tendance  
politique déterminée. Son double but consis-  
tera à informer le public de tout ce qu'il lui  
est utile de connaître, et à maintenir en  
lui l'esprit d'union grâce auquel il sera pos-  
sible d'aborder les grandes réformes socia-  
les et politiques envisagées pour l'après-  
guerre.

La Rédaction.

**PROCLAMATION  
du Commissaire Régional  
de la République**

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Est-ce à dire que nos épreuves sont  
terminées, que toutes les difficultés vont  
s'aplanir comme par enchantement ?  
Pas un d'entre vous ne le croira sérieu-  
sement et je tiens, en tous cas, à vous  
mettre en garde, tout de suite, contre  
des illusions faciles.

Notre pays, sachez-le bien, ne se relè-  
vera que par l'effort, par le travail, par  
la discipline.

Ma tâche sera de vous aider. Breton  
comme vous et fier de mon origine, je  
serai toujours à vos côtés, soyez-en assu-  
rés, pour obtenir que la Bretagne ait  
son dû, tout son dû, mais, ne l'oublions  
pas, dans une France « Une et Indivis-  
sible ».

De légitimes sanctions seront prises  
contre ceux qui ont aidé l'ennemi, con-  
tre ceux qui ont ignominieusement dé-  
noncé leurs compatriotes ou qui, sous  
prétexte de maintien de l'ordre, ont  
obligé à des Français patriotes d'odieuses  
tortures; contre ceux, enfin, qui se sont  
scandaleusement enrichis en commer-  
çant avec les Allemands.

Mais je vous prie de bien considérer  
que nul n'a le droit de se faire justice  
soi-même, que les sanctions appartiennent  
uniquement aux tribunaux légale-  
ment institués, et qu'une fois la répres-  
sion légitime exercée, le but à atteindre  
est de refaire l'union de tous les Français  
en vue du redressement de la Patrie.

Pour remplir ma tâche qui ne man-  
quera pas d'être lourde, j'ai besoin, mes  
chers compatriotes, de votre concours  
à tous. Je suis sûr à l'avance qu'il ne  
sera pas marchandé.

Montrons à nos Alliés et au monde  
entier que, si nous avons su être durs et  
résistants dans le malheur, nous saurons  
manifeste la même ardeur et la même  
ténacité après la délivrance. Montrons  
à tous que la France reste digne de son  
passé et qu'elle a toujours droit à sa  
vraie place parmi les Grandes Nations.

Vive la France !  
Vive la République !  
Vivent les Alliés !

Le Commissaire Régional de la République :  
**LE GORGEU.**

« La collaboration c'est aussi la paix  
européenne. »  
« Il est vrai que l'unité européenne  
exigera de nous l'abandon d'une cer-  
taine conception d'ailleurs périmée de  
la souveraineté nationale. »

« Enfin la collaboration, c'est la  
France renonçant à ses rêves d'hégé-  
monie pour retrouver sa grande place,  
sa vraie place dans le monde. Ne com-  
prenez-vous pas, Français de peu de  
foi, que, pour organiser le continent,  
l'Allemagne a besoin d'une France  
forte, économiquement et sociale-  
ment (...) ? »

Charles SPINASSE  
Ancien Ministre du Front Populaire.  
Le Rouge et le Bleu, 17 Janvier 1942.

**L'AUTONOMISME BRETON & L'ALLEMAGNE**

Dans cet article, on n'entend point  
englober dans une même réprobation les  
honnêtes partisans d'un régionalisme  
bien entendu et ceux du mouvement  
tantôt « autonomiste », tantôt « sépara-  
tiste », qui, à plusieurs reprises, a fait  
parler de lui, depuis une quinzaine  
d'années surtout.

Régionalisme et séparatisme sont deux  
formules qui s'excluent mutuellement, et  
il serait injuste que le discrédit qui a  
frappé la seconde rejaillit sur la première  
— dont on peut espérer que son intelli-  
gente application apporterait à la Bre-  
tagne quantité de bienfaits d'ordre ma-  
teriel aussi bien que d'ordre spirituel.

Une poignée d'excités de chez nous  
qui, pour la plupart portaient des  
noms étrangers non seulement à la  
langue bretonne, mais encore à la Bre-  
tagne même, avaient rêvé dès avant la  
guerre de caporaliser, à l'exemple du  
Grand Reich, les Bretons de Cornouaille  
comme ceux du pays rennais, ceux du  
Léon comme ceux des bords de la Loire.

Nos compatriotes, qui constituent un  
peuple super-individualiste, dont les  
instincts sont à l'opposé des instincts  
grégaire du peuple Allemand, et qui,  
d'ailleurs, restaient dans leur grande  
masse, parfaitement insensibles aux  
tentatives faites pour les persuader  
qu'ils étaient plus malheureux que les  
ressortissants des autres provinces  
françaises, n'auraient jamais « marché »  
à la suite de gens qu'ils sentaient  
d'emblée étrangers à eux et à leur  
façon de sentir et de réagir.

C'est ce qui explique l'insuccès con-  
stant des feuilles autonomistes, qu'il  
s'agisse de *Breiz Alao*, de *l'Heure Bre-  
tonne*, ou des revues purement intel-  
lectuelles de la même inspiration, comme  
*Stur*, *Gwalarn*, et quantité d'autres or-  
ganes éphémères, dont certains n'au-

raient même pu faire paraître trois  
numéros, si les fonds de l'Ambassade  
d'Allemagne n'avaient comblé le déficit  
des deux premiers.

Il est d'ailleurs avéré, et nous en  
donnerons les preuves en temps utile,  
que ces hommes n'avaient pas la mou-  
dre admiration ou simple sympathie  
pour le peuple qu'ils voulaient endoc-  
triner. Ils le tenaient exactement dans  
la même estime que celle professée par  
Hitler à l'égard du peuple Allemand,  
lorsque le Führer appelait celui-ci, non  
encore conquis à ses théories : « le  
stupide peuple allemand à tête de mou-  
ton »...

Cependant, certains jeunes gens frais  
émouls du collège ou du lycée s'étaient  
lâissés séduire par le « dynamisme » des  
théories autonomistes, dynamisme  
puisé exclusivement aux sources mé-  
mes de la plus effroyable force brutale  
que le monde ait jamais vu éclore et se  
développer.

Combien ont-ils été au moment où  
— à la faveur d'une protection ouverte  
des autorités d'occupation — l'action  
des différentes tendances néo-bretonnes  
a pu se dérouler le plus librement ? —  
Mettons un millier.

A supposer que le chiffre ne soit pas  
exagéré, et bien qu'il soit infime par  
rapport à la population totale de la  
Bretagne : (un pour 3.500 individus),  
il est encore trop élevé, comparé à celui  
qu'il aurait dû atteindre si une exacte  
connaissance de l'histoire des rapports  
entre notre pays et la France avait  
remplacé dans le cerveau des dits jeu-  
nes gens des notions d'Histoire de  
Bretagne tirées de la lecture de docu-  
ments apocryphes comme ceux du  
*Barzaz-Breiz*, ou de pamphlets tenant  
lieu de résumés chronologiques, comme  
*l'Histoire de notre Bretagne*, de C. Danio...

(A suivre)

**Extraits sans commentaires de "Mein Kampf"**

Les citations que l'on trouvera de temps à autre dans nos colonnes sous cette  
rubrique sont empruntées aux *Eclaircissements sur « Mein Kampf »*, de Benoist-Méchin  
(un volume in-16, Albin Michel, Paris), ouvrage daté de Février 1939 et dont la réim-  
pression a été autorisée pendant toute la durée de l'Occupation.

On peut donc être assuré qu'elles sont la traduction exacte et non tendancieuse  
des passages correspondants de l'édition allemande du livre considéré par les chefs  
nazis comme la Bible du national-socialisme.

Le maréchal Lyautey écrivait quelques mois avant sa mort au sujet de *Mein  
Kampf* : « C'est un livre que tous les Français se doivent de méditer. »

Il est curieux de constater combien peu parmi ceux qui se posaient en admirateurs  
de ce grand bâtisseur d'Empire ont dû suivre son conseil, et peut-être plus curieux  
encore de constater que ceux d'entre eux qui l'auraient suivi se sont empressés d'ou-  
blier, par ordre de Vichy, tout ce que le livre de Hitler contenait de nature à les  
empêcher de tomber dans les pièges grossiers de la Collaboration, de l'Antibolche-  
visme et de l'Anglophobie.

Les extraits qui suivront seront donnés sans ordre et selon les besoins de la mise  
en page. Ils n'en conserveront pas moins toute leur saveur et toute leur éloquence

« Lorsque nous parlons de conquérir  
du sol nouveau en Europe, nous ne pou-  
vons penser qu'à la Russie et aux états  
limitrophes placés sous sa dépendance.  
Le Nouveau Reich devra se remettre en  
marche le long de la route tracée jadis  
par les Chevaliers Teutoniques pour  
donner, par l'épée, de la terre à nos  
charrues et du pain à notre nation. »

« La nation britannique sera considé-  
rée pendant des années encore comme  
étant l'alliée la plus précieuse qui soit  
au monde. Cette situation durera aussi  
longtemps que l'univers admirera la té-  
nacité grandiose avec laquelle ce peuple  
poursuit toujours jusqu'à leur fin victo-  
rieuse toutes les guerres qu'il entreprend,  
en employant pour cela tous les moyens  
possibles et sans égard pour la durée du  
conflit ou la grandeur des sacrifices qu'il  
impose au pays. »

Je ne crois pas — je souligne ce point  
expressément — que l'attitude de la  
France à notre égard puisse jamais  
changer. Car cette politique est dictée  
par l'instinct de la conservation de la  
race française. Si j'étais Français et si  
la grandeur de la France m'était aussi  
sacrée que me l'est la grandeur de l'Al-  
lemagne, je ne pourrais ni ne voudrais  
agir autrement que l'a fait Clemenceau. »

« Un jour viendra (...) où ce sera un  
plus grand honneur d'avoir le titre de  
citoyen du Reich en qualité de balayeur  
de rues que d'être roi dans un état  
étranger (...) »

« Pour conquérir l'âme de la foule, il  
ne faut pas seulement lutter farouche-  
ment pour ses propres idées; il faut en-  
core anéantir ceux qui cherchent à lui  
inculquer des idées contraires. »

(à suivre)

**M. LE GORGEU**  
Commissaire Régional de la République  
à Rennes

Le Commissaire Régional de la Républi-  
que de la Région de Rennes est trop connu  
du public finistérien pour que nous préten-  
dions le découvrir à nos lecteurs. Rappelons  
néanmoins quelques étapes de sa carrière,  
loute empreinte d'un noble dévouement à la  
Bretagne, à la République et à la France.

Né à Quimper le 5 mai 1881, sa famille se  
fixe à Brest alors qu'il n'est âgé que de trois  
ans. Il fait ses études au lycée de Brest, puis  
à l'École de Santé Navale de Bordeaux.  
Après plusieurs campagnes coloniales, il  
quitte l'armée en 1911 pour exercer la mé-  
decine civile à Brest. Il prend part à la  
guerre 1914-1918 et en revient avec le ruban  
rouge.

C'est peu après la paix que commence sa  
carrière politique. Conseiller général du Fi-  
nistère en 1919 puis conseiller municipal et  
maire de Brest en 1930, l'estime de ses com-  
patriotes le portait au Sénat cette même  
année.

Dès 1933 il se voyait confier le sous-secré-  
tariat d'état à l'Éducation physique puis  
celui de la Marine Marchande. Président de  
la Commission de la Marine Marchande du  
Sénat avant et pendant la guerre, il y ap-  
porta sa haute compétence de Finistérien de  
race. Dans le désastre de 1940, il figure dans  
le petit nombre des parlementaires qui tin-  
rent bon et osèrent voter contre Pétain. Son  
manque de docilité à l'égard de Vichy lui  
valut d'être révoqué de la mairie de Brest  
en 1941. Depuis il travailla pour la Résis-  
tance et dut se cacher pour se soustraire  
aux poursuites de la Gestapo.

Nous résumerons simplement son éloge en  
notant que malgré un passé politique déjà  
long, il a conquis la profonde estime de  
tous, même celle de ses anciens adversaires.  
Son activité récente entre le gouvernement  
des traités et au service de la Résistance ne  
fera que raffermir la confiance qui lui avait  
été déjà longuement manifestée.

**M. LECOMTE**  
Préfet de la Libération  
à Quimper

Le Préfet régional ne pouvait mettre l'ad-  
ministration de notre département en meil-  
leures mains que celles de M. Lecomte,  
homme d'action, d'une compétence admi-  
nistrative éprouvée et Breton d'origine, qui  
s'est déjà fait hautement estimer aux ser-  
vices des Ponts et Chaussées de Brest.

Né à Bréhat-Moncontour (Côtes-du-Nord)  
le 26 Avril 1903, il fit de brillantes études au  
lycée de Saint-Brieuc puis à celui de Ren-  
nes qu'il conduisirent à l'École Polytech-  
nique.

A sa sortie de l'École, il choisit les Ponts  
et Chaussées et obtint comme poste de début,  
le 1928, Brest qu'il ne devait plus quitter  
que pour la Préfecture de Quimper.

Patriote énergique et clairvoyant, dès 1942  
il prit un engagement régulier dans une or-  
ganisation de résistance et participa très  
activement à son développement.

N'ayant jamais appartenu à une organisa-  
tion politique, nous pouvons être assuré que  
M. Lecomte est la personnalité la mieux  
qualifiée pour maintenir, avec une indépen-  
dence et une hauteur de vues exceptionnelles,  
l'esprit de la Résistance dans notre dé-  
partement.

Il a choisi comme Chef de Cabinet M.  
Georges Arzel, Inspecteur de l'Enregistre-  
ment. Il a, lui aussi, participé très active-  
ment à la Résistance et, plus particuliè-  
rement, aux renseignements et aux opérations  
de parachutages.

« J'ai plus de confiance dans la clair-  
voyance du Maréchal Pétain (...) que  
dans la clairvoyance des pauvres Gaul-  
listes qui n'ont pas encore su recon-  
naître notre défaite militaire. »

« Soyez hostile tant que vous vou-  
drez à la politique de collaboration.  
Mais vous n'avez pas le droit, au  
regard de la doctrine chrétienne, de  
pousser votre hostilité pour la politi-  
que de la collaboration jusqu'à refuser  
de reconnaître l'autorité du gouverne-  
ment légitime (...) »

Abbé J. PIRIOU  
Recteur de St-Marc,  
ENTRE-NOUS, 24 Janvier 1942, p. 2, col. 3.

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## Morlaix

### L'accueil Morlaisien aux Réfugiés Brestoï

Répondant à l'appel de la Délégation Municipale, le public morlaisien a fait un accueil empressé aux malheureux réfugiés de la région brestoïse fuyant leur enfer. Environ 4 000 de ces pauvres gens, rassemblés à Landerneau, Daoulas ou Landivisiau, ont été acheminés par fer sur Morlaix pour être répartis dans les communes environnantes plus certaines que la ville de les pouvoir nourrir.

Voici d'ailleurs un aperçu de la répartition :

Ploujean, 199 réfugiés; Saint-Martin-des-Champs, 221; Taulé, 192; Plourin, 166; Plougonven, 189; Pleyber-Christ, 116; Plouigneau, 210; Carantec, 136; Henvic, 93; Lanmeur, 176; Botsorhel, 58; Lannéanou, 53; Plouézoch, 37; Sainte-Sève, 25; Plougasnou, 28 et Locquénel, 60.

On arrive ainsi à un total de 1.959, mais 287 brestoïses sont restés chez des parents ou amis de Morlaix et beaucoup d'autres ont résolu, par familles, ou individuellement la question d'hébergement.

La municipalité de Morlaix avait bien fait les choses. Un centre d'accueil improvisé à la "Grande Fabrique" servait aux arrivants un casse-croûte et opérait le triage. Un brestoïse d'origine, M. Queffurus, le dirigeait entouré d'un personnel d'élite brestoïse.

Les repas étaient servis, copieux et soignés; au centre de Kernéguez, placé sous la surveillance active de M. et Mme Lénat; à l'hospice civil; à l'hôtel du Commerce, centre des F. F. I. où fonctionnait comme cantinier M. Le Ruz; à la Manufacture des tabacs dont la cantine fit merveille; au Bureau de Bienfaisance; à la Maison du Peuple; à l'hôpital; aux Ursulines; à Saint-Joseph; au restaurant Lamanda...

On ne saurait remercier individuellement ceux et celles qui se sont dévoués durant ces jours fiévreux; cependant l'entraide pour la libération, l'entraide aux Prisonniers de guerre; le Comité des Internés civils; la Croix-Rouge et les Scouts, ont fourni un bel effort. Mais toute la population morlaisienne qui, d'un élan unanime, a donné, en argent et en nature, aux quêtes pour les réfugiés brestoïses, n'a-t-elle pas contribué à alléger la détresse de nos compatriotes?

### Le B. A. C. donne une Soirée au Théâtre

Le dimanche 20 août, la Jeune Lyre et la Musique Municipale avaient donné sous le kiosque de la place Thiers, des concerts au cours desquels on avait entendu jouer les hymnes nationaux des nations alliées.

Pour répondre à cette politesse et à l'accueil enthousiaste fait à leurs troupes par la population morlaisienne, nos libérateurs ont donné divers spectacles fort goûtés du public.

Dimanche 27 août à 19 h. 30, le Bureau des Affaires Civiles avait notamment convié au Théâtre Municipal de nombreuses personnalités morlaisiennes, civiles ou militaires.

Entre autres, nous avons spécialement remarqué la présence de MM. Bloch, de la sous-préfecture; Masson, maire; le commandant Georgelin; le capitaine Cadalen... et du côté américain, les colonels C. B. Warden, W. Koenig, P. Wiggins, Kingsley, Caruthers, Forsythe, Weisenborn et Azel F. Hatch.

Au cours de la revue musicale intitulée Salut à Morlaix, des artistes appartenant aux meilleurs théâtres ou studios des Etats-Unis se firent applaudir; ils étaient accompagnés par l'orchestre de la 35<sup>e</sup> Unité de Service Spécial, sous la direction du sergent Baron Elliott. Au début et à la fin de cette belle soirée, le public assista debout à l'exécution de la Marseillaise et du Star Spangled Banner.

### Le Capitaine Wahart à la Gendarmerie

Le capitaine Wahart a remplacé à la tête de la section de gendarmerie de Morlaix, le capitaine Sallou.

Le capitaine Wahart arrive de Cherbourg

où il a subi toutes les rigueurs du siège et du combat. Bien qu'il ne soit jamais venu en Basse-Bretagne, les morlaisiens lui font confiance et lui présentent leurs vœux de bienvenue.

### Restaurant Municipal

Pour venir en aide aux familles nombreuses, aux vieillards, aux chômeurs, et à tous les nécessiteux en général, la Délégation spéciale a décidé la création d'un Restaurant Municipal. Ce restaurant s'ouvrira le 1<sup>er</sup> Septembre, au Modern-Café, place Thiers.

Cet établissement, sans aucune prétention que celle de soulager quelque peu la misère populaire, servira tous les midis un repas chaud, comprenant: « soupe, viande et légumes », au prix de 8 francs.

Les p. r. s. qui voudront bénéficier de ces repas sont invitées à retirer leurs tickets, tous les jours, au Modern-Café, jusqu'à 18 heures; étant entendu que ces tickets sont distribués exclusivement la veille pour le repas du lendemain, aucun ticket ne sera délivré pour le repas du jour.

La Délégation spéciale fait confiance à la population pour que les personnes qui ont encore une certaine aisance, s'abstiennent de profiter de ces repas, ce qui irait à l'encontre du but recherché.

LA DÉLÉGATION SPÉCIALE.

### L'Union Fédérale et la Résistance

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire la lettre adressée par le Président de l'Union Fédérale aux membres de la Résistance et la réponse de ceux-ci au geste généreux de leurs aînés de la Grande Guerre:

Le Président et les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Anciens Combattants de l'arrondissement de Morlaix adressent aux jeunes camarades de la Résistance leurs plus vives et sincères félicitations et l'expression de leur admiration et leur gratitude pour leur dévouement et leur patriotisme, qui ont si largement contribué au péril de leur vie, à la libération de notre pays.

Il prie le Comité de vouloir bien accepter la modeste contribution des vieux Combattants de 1914-1918, que l'âge a empêché de se joindre à vous.

Ci-jointe la somme de 1.000 francs.

Vive la Résistance, vive la France.

E. PARIS.

Président de l'Association de l'Arrondissement de Morlaix.

Monsieur Paris, Président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, 32, Grand'Rue, Morlaix:

Monsieur le Président,

Nous recevons, avec beaucoup d'émotion, votre lettre du 14 août et votre généreuse souscription de 1.000 francs.

Aucun geste ne pouvait toucher davantage la Résistance et nous remercions, en son nom, les glorieux combattants de 1914-1918.

Malgré les misères endurées de 1940 à 1944, la Résistance se sera montrée digne de ses aînés, et la France est libérée.

Merci encore et croyez, Monsieur le Président, à nos sentiments les plus respectueux.

Capitaine de Corvete GEORGELIN,

Commandant d'Armes de la Place de Morlaix.

### Un cheval emballé Deux blessés

Le 29 août à 10 h. 40 une voiture hippomobile conduite par M. Eugène Bellec, ouvrier agricole à Ty-Nevez et dans laquelle se trouvait M. François Martin, contonnier au service vicinal, descendait la rue Albert Legrand. En face de la scierie Souëtre, le cheval s'emballa. Les deux hommes furent projetés hors de la voiture. Une des roues passa sur les jambes de M. Bellec qui eut une fracture ouverte de la gauche et la droite complètement brisée. Quant à M. Martin, il fut relevé avec de graves contusions au crâne. Les deux blessés ont été admis à l'hospice civil.

## Au Pays des Choux-Fleurs

Après cinquante jours d'absence, j'ai retrouvé mon pays natal. Le samedi 12 août à 17 heures, une colonne américaine était venue cueillir 400 allemands bloqués dans leur camp de St-Pabu, par la guérilla incessante et meurtrière des maquisards de la région.

Les cloches de St-Pabu fêtèrent la reddition des boches. Quelques instants après ils défilaient devant nous en criminels piteux, vaincus par une armée « irrégulière ».

Certes, notre joie était immense. Notre carrière d'homme traqué par la gestapo se terminait, magnifiquement récompensée par le spectacle tangible de la liberté reconquise.

Mais, à ce spectacle manquaient quelques témoins, quelques braves copains du maquis tués à l'aube de la libération. Sur le bord de la route, discrètement un peu en retrait, une jeune veuve pleurait.

Dans l'humaine condition, la joie des uns trouve malheureusement sa rançon dans la douleur des autres.

Douleur des autres! Douleur des maquisards de Plouguin! Douleur de mes compatriotes de Saint-Pol-de-Léon!

Sur l'étendue des crimes commis dans mon pays natal, je ne savais rien de certain et cette incertitude augmentait mon angoisse.

Au cours de mes nuits en plein air, j'ai bien souvent pensé à vous, amis de Saint-Pol. En mon esprit inquiet, les noms de victimes supposées défilaient douloureusement.

J'ai pris le chemin du retour, à quelques kilomètres de Saint-Pol, je me suis tout de même résigné à interroger un ami rencontré sur la route. J'ai alors su la tragique vérité. Je suis arrivé parmi vous en communion avec votre état d'âmes que symbolisaient les drapeaux cravatés de deuil.

Saint-Pol a souffert et souffre dans une atmosphère de victoire. Il pleure ses martyrs. Il craint pour les prisonniers de la rafle du 27 Juin, prisonniers dont on est sans nouvelles précises. Il pense à tous les absents. En revanche, il respire librement. Les Boches sont partis.

Au nom des camarades de la Résistance, j'adresse à tous mes compatriotes qui sont dans la peine l'expression fraternelle de nos sentiments de douloureuse affiliation.

Louis DUPOUX.

### AUX DEPOSITAIRES

Aucun dépôt général du FINISTÈRE LIBÉRÉ n'étant prévu, les vendeurs sont priés de venir prendre à l'imprimerie les quantités d'exemplaires qu'ils se croiront à même d'écouler.

Marge de reprise des invendus 10 % au maximum.

## FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

### Etat-Major Régional

### Région M.

### A nos Camarades F. F. I. A tous les Groupes de Résistance

A l'appel du Général de Gaulle qui incarne la volonté de résistance, de libération, de fraternité, d'union du peuple français et de maintien de la souveraineté nationale, les F. F. I. luttent depuis 4 ans pour l'indépendance de notre patrie.

Aujourd'hui la puissance de l'ennemi est ébranlée, partout ses armées battent en retraite. D'ici peu la France toute entière sera libérée, mais des groupes importants d'allemands en armes circulent dans nos campagnes, nos troupes F. F. I. ont la charge de réduire ces groupes.

A l'appel des combattants de la résistance, le peuple français se lève pour reconquérir sa liberté.

En ces heures historiques tous doivent rester calmes; écouter les conseils des chefs responsables et ne pas hésiter à se mettre eux, leurs familles et leurs biens sous la protection des F. F. I.

Nos tâches sont lourdes, nous devons à la fois assurer la protection de nos villes, de nos campagnes, de nos lignes de communications et mettre sur pieds, en quelques jours, le PREMIER RÉGIMENT motorisé F. F. I. qui entrera à Paris avec les armées alliées, pour assurer le ravitaillement de la population.

En conséquence, nous donnons l'ordre,

## Amirauté Française

Tous les officiers subalternes, officiers mécaniciens, quartier-maitres et marins d'octroi des arrondissements de Quimper, Quimper et Chateaulin âgés de moins de 35 ans à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1944 devront se présenter dans le délai le plus bref possible à Quimper, Bureau de la Mairie, square de l'ancien évêché.

Le déplacement se fera par les moyens des intéressés. Ceux-ci devront se rendre à Quimper au plus tard 36 heures après la publication du présent avis.

Les intéressés devront se présenter avec tous les effets militaires dont ils disposent ainsi que toutes les armes et équipements dont ils pourraient être détenteurs.

Cet avis ne concerne pas les marins de tous grades qui sont régulièrement inscrits au F. F. I. à la date du 17 août 1944.

Le Lieutenant de Vaisseau DELSUC, chargé de mission par le Général Koenig.

### Déclaration du Conseil National de la Résistance et du Gouvernement provisoire de la République Française

À la séance du 4 mai 1944 du secrétariat central des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique, les représentants du Conseil National de la Résistance et de la délégation des Forces Unies de la Jeunesse ont adopté la motion suivante:

Les F. U. J. P. constituent la seule organisation de jeunesse en France, qualifiée pour représenter la jeunesse résistante. Elles sont composées des mouvements suivants: Jeunes du M. L. N., Fédération des Jeunes Communistes de France, Jeune de l'O. C. M., Jeunes Chrétiens combattants, Jeunes Protestants patriotes, Jeunes Laïcs combattants, Front Patriotique de la Jeunesse, Union des Etudiants Patriotes, Jeunes des F. T. P. F., Sport Libre, Jeunes Paysans Patriotes.

Un secrétariat national a été élu par le Comité National des F. U. J. P. Il comprend les représentants des quatre principaux mouvements.

Toutes les décisions sont prises après consultation des organismes adhérents, en les engageant tous.

Le C. N. R. et la délégation du Gouvernement Provisoire de la République Française qui sont représentés auprès du secrétariat National tiennent à préciser que les F. U. J. P. ne relèvent d'aucune obédience particulière et représentent effectivement l'unanimité de la Jeunesse Résistante Française.

## FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

### Etat-Major Régional

### Région M.

### A nos Camarades F. F. I. A tous les Groupes de Résistance

à tous les isolés et groupes armés de toutes origines, de rejoindre sans délai les bataillons F. F. I. qui combattent depuis plusieurs semaines. Ceux qui n'obéiront pas à ces ordres dans un délai de huit jours seront désarmés et punis.

En toutes circonstances, les officiers, sous-officiers et volontaires doivent observer une stricte discipline militaire.

Tout acte de violence, de pillage, d'indiscipline ou de vengeance personnelle sera sévèrement réprimé, les traîtres à la patrie devant être jugés par les tribunaux réguliers.

Tous ont le devoir d'appuyer énergiquement l'action des F. F. I. qui luttent au coude à coude avec les armées alliées pour délivrer notre pays, permettre à nos enfants de vivre libres, à eux-mêmes de relever la tête, à tous nos chers absents, prisonniers et déportés, victimes d'une odieuse tyrannie, de rentrer bientôt dans leurs foyers.

Réalisons l'union totale des fils de la France pour que notre pays prenne bientôt, libre et fort, sa marche en avant sous les plis de notre drapeau tricolore.

VIVE LA FRANCE!

VIVENT LES ALLIÉS!

L'Etat-Major F. F. I. de la Région M.

## Les Martyrs de la Liberté

La liste de ceux qui ont payé un tribut à l'injustice, à la barbarie, est longue. Elle sera évidemment difficile à établir. Celle que nous donnons aujourd'hui est loin d'être complète. Mais c'est un premier hommage à ceux qui sont morts de nos jours au panthéon du souvenir.

### Plouescat

Le 8 août, trompés par le brouillard et les bruits entendus, deux cultivateurs étaient tués :

François Le Roux, 38 ans, marié, 3 enfants, de Créach-ar-Vrenn, et Paul Le Gall, 31 ans, célibataire, à Kistillic. Le premier se cachait à la vue des troupes allemandes, le second allait les acclamer.

### Plounévez-Lochrist

Quatre membres d'une même famille sont abattus à coup de pistolet par un adjudant chargé de travaux militaires, au Kernic ce sont :

Yves Le Floch, 46 ans, marié, 11 enfants, tué à bout portant au moment où il sortait d'un abri où il s'était réfugié avec sa famille. Son fils Marcel, 5 ans, est exécuté dans ses bras.

Yves Le Floch, 24 ans, fils du premier ; Yves Le Floch, 78 ans, le grand-père.

De leur côté, Mme Le Floch, sa fille et un de ses fils ont été blessés dans les mêmes conditions.

Autres personnes assassinées sans raison par les boches :

François Goavec, 53 ans, cultivateur au Kernic ; Tanguy Lagalhu, 16 ans, cultivateur au Kernic ; Jean-Marie Stéphan, 45 ans, tué dans son champ, au Kernic ; Hervé André, 33 ans, de Brétuaré ; Pierre Caroff, 28 ans, de Kervenn, touché alors qu'il se portait au secours d'un voisin dont la ferme venait d'être incendiée ; Bocher, 46 ans, ses deux fils, Louis, 22 ans, et René, 19 ans, cultivateurs à Keranna, fusillés dans la cour de la ferme de leur frère et oncle ; P. Jézéquel, au bourg de Plouzévédé ; Hervé Le Verge, marié, 2 enfants, trouvé assassiné dans son champ.

### Tréfléz

René Le Borgne, 71 ans, et son fils Yves Le Borgne, 36 ans, cultivateurs à Kerjean, fusillés parce qu'ils s'étaient réfugiés dans un abri, après avoir en leur maison d'habitat et leurs récoltes incendiées.

Pierre Bouroullec, 46 ans, 6 enfants, de Kerjean ; Yves Hily, 78 ans, tué sur la route ; Juliette Léon, 11 ans, blessée mortellement par balle ; Berric, 18 ans, cultivateur à Plougassou, conducteur dans un convoi de charrettes, abattu à coups de pistolet ; Abgrall, 8 enfants, tué le 7 août, à la gare de Tréfléz ; Charles Bocher, 42 ans, cultivateur à Kéremma, blessé par éclat d'obus à Lan-ar-Groas ; Yves Bocher, 17 ans, son fils, blessé par l'officier commandant la place de Plouescat et son autre fils Henri Bocher, deux fois touché par des balles. La première fois avec son frère, et la seconde, dans son lit, par balle perdue.

D'autre part, les fermes et les récoltes de MM. Yves Péden et Veuve le Page, de Rod-ar-Groas, en Plounévez-Lochrist ; Hervé Mellouet, de Pampolandou ; Prijac, de Kerven ; François Floch, de Brétuaré et François Quézéner, du même village ont été incendiés.

Les maisons Le Hir, Normand, Saot, Quézennec, Mmes Milin et Stégel, ont été endommagées ainsi que l'église de Tréfléz, par faits de guerre.

### Lanmeur

Le 5 août, à 20 h. 30, un groupe de patriotes attaque deux autos allemandes, à Kerdréoret, en Saint-Jean-du-Doigt. Au cours de l'engagement, quatre allemands et un français, Marcel Mahéas, de Morlaix, ont été tués. Deux autres Allemands ont été blessés et le reste fait prisonnier.

Le 6, à 12 h. 30, cinq hommes de la Résistance attaquent, à Lanmeur, une douzaine de boches. Deux sont tués. Un Français reste sur le terrain : Jean Piroua, 22 ans, cultivateur à Guimaëc.

Par représailles, les boches, commandés par deux officiers, incendiaient à la grenade la charcuterie Saloz, la mercerie Aurégar, l'école libre et la bijouterie Ronel. Six autres foyers d'incendie sont maîtrisés. De nombreuses maisons sont mitraillées.

A 20 heures, deux camions allemands se dirigeant sur Morlaix, sont attaqués à la sortie du bourg : deux morts parmi les Français : les frères Boulich, de Plouigneau.

A 20 h. 30, nouvelle attaque des mêmes véhicules à Boiséon, en Lanmeur, et au Dividou, en Garland. Huit Allemands sont tués. C'est là que le Morlaisien Albert Le Duc trouve une mort glorieuse.

(à suivre)

## CHRONIQUE SYNDICALE

### Confédération Générale du Travail

Camarades Travailleurs !

Les chaînes de l'oppression sont enfin brisées. Après plus de quatre années de joug et de tyrannie, les ténèbres se dissipent et nous voici redevenus des hommes libres ; libres de penser et d'exprimer au grand jour notre joie, nos espoirs et nos volontés ; libres aussi de pleurer et d'honorer nos morts !

Nous devons cette liberté en partie à tous nos alliés, vers qui va toute notre gratitude, mais aussi en partie au combat incessant et souterrain mené sans répit par tous nos vaillants camarades de la Résistance et à l'insurrection armée de nos glorieux Maquisards.

Nous savons, nous, le sanglant tribut payé par la classe ouvrière pour que la France demeure et revive.

Nous savons, nous, pour les avoir tous plus ou moins supportés, les immenses sacrifices des travailleurs pour abattre le monstre hitlérien.

Aussi toute notre reconnaissance et notre admiration vont vers ces héros des maquis et des organisations clandestines ; vers tous ces combattants sans uniforme et souvent sans armes qui, sans ostentation et sans autre but que de chasser l'ennemi et de balayer ses institutions, avaient fait, eux, vraiment « le don de leur personne à la France. »

Gloire à tous ceux qui sont tombés dans cette lutte sournoise et inégale ! Gloire à tous nos camarades fusillés et torturés ! Gloire à tous ceux qui souffrent et crèvent dans les odieux camps de concentration !

Gloire aussi à nos camarades prisonniers et déportés qui, en Allemagne, mènent comme nous le bon combat !

Jurons que leur sacrifice n'aura pas été vain ; qu'ils seront vengés et de consacrer tous nos efforts à empêcher le retour à jamais de cet immonde fléau : le fascisme.

Camarades ! Nous voici donc à l'aube de cette nouvelle ère sociale pour laquelle nous avons tous lutté et pour laquelle sont morts tant de nos frères.

Que sera cette nouvelle ère ?

Elle sera ce que vous la voudrez.

C'est-à-dire que son aboutissement sera fonction de votre volonté, de vos efforts, de votre force et de votre unité. C'est donc vers le regroupement de nos forces que doivent tendre nos premiers efforts, et cela le plus rapidement possible, car les tâches qui nous attendent sont gigantesques et très variées.

Pour nous, travailleurs, la Libération est une chose merveilleuse et inoubliable, mais elle n'est pas une fin en soi, au contraire. C'est pour nous le commencement de notre véritable chantier. Il faut donc tous se mettre à l'ouvrage pour balayer tous les miasmes hitlériens et vichyssois, pour rebâtir notre maison sur un modèle nouveau. Il faut vite remettre sur pied nos organisations syndicales en les imprégnant de nos nouvelles conceptions sociales et en les rénovant.

Beaucoup de camarades ont compris la nécessité de se regrouper rapidement et sont déjà au travail dans cette intention.

C'est ainsi que diverses corporations nous ont déjà fait connaître le résultat de leurs premiers efforts. Par exemple, les camarades de la C<sup>o</sup> Lebon ; le syndicat du Livre, les cheminots, ont déjà formé leur bureau provisoire et parlent de leur prochaine assemblée générale pour élire leur bureau définitif.

Beaucoup de camarades du Bâtiment et des Métaux se remuent et se démenent pour mettre sur pied leur bureau provisoire. D'autres corporations sont aussi à l'ouvrage.

Bravo ! C'est de bon augure pour l'avenir du syndicalisme dans notre cité.

Notre camarade Guiomar, qui assume l'intérim de l'Union locale, nous assure que les travaux de réfection de notre Maison du Peuple sont en bonne voie et que, très prochainement, la salle Jean-Jaurès sera disponible pour les futures assemblées. Tout va donc pour le mieux et nous ne pouvons que nous réjouir de cet enthousiasme général qui règne au sein de notre grande famille.

En avant ! pour toujours plus de bien-être et de liberté, pour une France libre, prospère et régénérée. Vive la C. G. T. !

N. B. — Les colonnes de ce journal sont ouvertes aux appels et communiqués que pourraient lui adresser éventuellement les groupements de la C. F. T. C.

## OFFICE DU TRAVAIL ET DU CHOMAGE

Les chômeurs des deux sexes sont avisés de l'ouverture d'un Office du Travail et du Chômage, place des Jacobins. Seul cet organisme aura qualité d'embauche auprès des autorités américaines qui auront incessamment besoin de main-d'œuvre.

Les autorités américaines feront établir un contrat de travail pour chaque personne embauchée et seul l'Office du Travail aura mandat d'établir les contrats.

Il est donc nécessaire que tous les chômeurs se fassent inscrire à cet office.

## AVIS aux populations libérées

Il est rappelé que seules, les autorités constituées ont qualité, sauf le cas de flagrant délit, à faire procéder. En ce qui concerne les visites domiciliaires et perquisitions, elles ne peuvent avoir lieu qu'au titre des actes d'instruction, à moins que l'Autorité Militaire n'ordonne cette mesure par application de l'article 9 de la loi du 9 Août 1849, sur l'état de siège.

Toute personne qui, sans droit ni qualité, procéderait de sa propre initiative à des perquisitions, visites domiciliaires ou arrestations, serait immédiatement déferé au Tribunal Militaire siégeant en cour martiale.

Les sanctions prévues par la loi sont les suivantes :

Art. 341, C. Pénal — Seront punis de la peine des travaux forcés à temps ceux qui, sans ordre des autorités constituées et hors les cas où la loi ordonne de saisir les prévenus, auront arrêté, détenu ou séquestré des personnes quelconques.

Quiconque aura prêté un lieu pour exécuter la détention ou séquestration, subira la même peine.

Art. 342. — Si la détention ou séquestration a duré plus d'un mois, la peine sera celle des travaux forcés à perpétuité.

Art. 343. — La peine sera réduite à l'emprisonnement de deux à cinq ans si les coupables des délits mentionnés dans l'article 341, non encore poursuivis de fait, ont rendu la liberté à la personne arrêtée, séquestrée ou détenue, avant le dixième jour accompli, depuis celui de l'arrestation, détention ou séquestration. Ils pourront néanmoins être renvoyés, sous la surveillance de la haute police, depuis cinq ans jusqu'à dix ans.

Art. 343 (modifié L. du 28 Avril 1832). — Dans chacun des deux cas suivants :

1°) Si l'arrestation a été exécutée avec le faux costume, sous un faux nom et sous un faux ordre de l'Autorité publique ;

2°) Si l'individu arrêté, détenu ou séquestré a été menacé de mort,

Les coupables seront punis des travaux forcés à perpétuité.

Mais la peine sera celle de la mort si les personnes arrêtées, détenues ou séquestrées ont été soumises à des tortures corporelles.

Le 17 Août 1944.

Pour ampliation,  
Lt-CI QUEMENER  
Cdt le Subdivision de Quimper.

Le 9 Août 1944.

Lt-CI d'Infanterie Col<sup>o</sup>  
P. DE CHEVIGNE  
Cdt p. i. la 10<sup>e</sup> Région militaire.

Des actes de pillage ont été commis à l'occasion du départ des troupes d'occupation et de l'évacuation de la population de certaines communes. Les coupables sont, en général, connus de notoriété publique.

L'attention de tous est attirée sur les peines extrêmement rigoureuses réservées aux crimes de cette nature. (Art. 440, 441 et 442 du Code Pénal.)

Les personnes qui détiennent illicitement des objets et plus particulièrement des armes et du matériel militaire de toute nature devront en faire immédiatement déclaration à la mairie de leur commune, qui fera procéder ultérieurement à leur enlèvement.

La Gendarmerie Nationale et la Police ont reçu les ordres les plus sévères pour assurer la récupération de ces biens.

Des perquisitions à domicile seront effectuées.

Quimper, le 17 Août 1944.

Le Cdt de la Subdivision de Quimper  
Lt-CI QUEMENER.

Le Préfet du Finistère,  
LECOMTE.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à un prochain numéro la suite des articles publiés avec la mention « à suivre » dans le numéro unique de MORLAIX-PATRIOTE.

## Taux de blutage de la Farine et Prix du Pain

La Préfecture du Finistère communique : Un arrêté du Commissaire Régional de la République, daté du 24 Août 1944, a fixé à 85% le taux de blutage des farines panifiables.

Ce taux devra être appliqué à partir du 28 Août 1944.

Les meuniers devront établir, pour le mois d'août, deux relevés de livraison de farines, l'un pour la période du 1<sup>er</sup> au 25 31 août.

Aucune modification n'est apportée aux prix actuels de la farine et du pain.

## REMERCIEMENTS

Saint-Martin-des-Champs. — M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> EVENAT remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de leur cher Yves et celles qui leur ont témoigné de la sympathie en cette douloureuse circonstance, plus particulièrement tous ces camarades, et membres de l'A. S. M. ; le personnel des Papeteries Armoricaïnes ; la Lyre ; et toutes les personnes qui ont offert couronnes et fleurs.

## Mademoiselle J. LE MOIGNE

Chirurgien-Dentiste  
a repris ses consultations, 19, Place Thiers

Etude de M<sup>e</sup> SERRURIER  
Commissaire-Priseur à Morlaix

## VENTE PUBLIQUE

Lundi 4 Septembre, à 14 heures, M<sup>e</sup> SERRURIER vendra aux enchères, au Val-Pinard, route de Callac (requête de M. Guillaume Quééré) :

1° Le droit de pâture sur 6 hectares jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1945.

2° Une coupe de litière sur pied.

Etude de M<sup>e</sup> SERRURIER  
Commissaire-Priseur à Morlaix

VENTE MOBILIERE  
Salle des Ventes, 31, rue Gambetta  
Lundi 11 Septembre

L'Imprimeur-Gérant : Louis BOCLÉ